



Affiché le 21 novembre 2011

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 novembre 2011

L'an Deux Mille Onze,
Le dix-sept novembre à dix-neuf heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 novembre 2011, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Claude GUILLET, Maire.

Etaient présents :

Claude GUILLET, Véronique DUBETTIER-GRENIER, Nathalie GÂTÉ, Yvon VINCENT-MORGAT, Olivier DESCHANEL, Françoise PICHON-TUQUET, René PRAT, Bernard BERTHELOT, Mireille GALBRUN, Claudine CHOPELIN-RAPPENNE, Edwige BRACHU, Mickaël CADOT, Catherine COUPAYE, Jean-Marie BIDET, Stéphanie CASTELIN, François VOUZELLAUD, Patrick BARAU, Brigitte CORRE, Sylvie BERTEL, Catherine NEDELEC, Dominique ANÉE, Bernard SCORVIDERE, Gilles CAVÉ, Marie-Christine BIERLING, Claude FROTTÉ, Cédric TALBOURDET, Véronique HERVÉ-GAGNEUL, Jean-Jacques TRÉHIN.

Pouvoirs : André CERCLIER à Catherine COUPAYE, Véronique BOUËT à René PRAT, Benjamin GUERRIAU à Véronique DUBETTIER-GRENIER, Karine COURTOIS-MAISONNEUVE à François VOUZELLAUD, Hervé SALMON à Jean-Jacques TRÉHIN.

Madame Sylvie BERTEL a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 33
- présents : 28
- votants : 33

N° 1 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE que les orientations budgétaires ont fait l'objet d'un débat le 17 novembre 2011, conformément aux dispositions de la loi du 6 février 1992, après remise d'un document préparatoire.

N° 2 : DROIT DE PLACE TAXIS

Le Conseil Municipal,

FIXE le tarif de droit de place des taxis à 37 euros par trimestre et par taxi, à compter du 1^{er} janvier 2012,

ADOpte la formule de révision suivante à compter de 2013 :

Chaque année, un taux d'inflation entre N-1 et N-2 sera calculé à partir de l'évolution des tarifs maxima fixés par arrêtés préfectoraux. La réindexation du tarif de l'année suivante se fera sur la base de ce taux selon la formule suivante :

$$100 - \frac{(100 \times N-2)}{N-1} = P$$

$$\frac{\text{Tarif de l'année en cours} \times P}{100} = U$$

Tarif de l'année en cours + U = Tarif unique de l'année à venir

Ainsi pour calculer le tarif de l'année 2013 :

$$100 - \frac{(100 \times \text{tarif maxima préfecture 2010})}{\text{tarif maxima préfecture 2011}} = 100 - \frac{(100 \times 0,72)}{0,74} = 2,7$$

$$\frac{\text{Tarif de l'année en cours 2012} \times 2,7}{100} = \frac{37 \times 2,7}{100} = 1$$

Tarif de l'année en cours (2012) + 1 = Tarif unique de l'année à venir (2013)
Soit : 37 + 1 = 38 euros

N° 3 : DOTATION VESTIMENTAIRE AUX AGENTS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE de distinguer les dotations vestimentaires et EPI (pour ces derniers, imputation 606361/0228/DCPPR)

La gestion des dotations est assurée par les services.

La gestion des EPI est centralisée au niveau des ACMO sous couvert du CHS et du Directeur Général des Services.

N° 4 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal,

MODIFIE le tableau des effectifs de la manière suivante :

- ✓ De modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

Filière	Grade	Modification du tableau
Police	Chef de service de police municipale de classe supérieure	-1
	Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	+1
	Gardien de police municipale	+1
Sportive	Educateur des activités physiques et sportives 2 ^{ème} classe	- 2
	Educateur	+2
	Educateur des activités physiques et sportives 1 ^{ère} classe	- 4
	Educateur principal 2 ^{ème} classe	+ 4
	Educateur des activités physiques et sportives hors classe	- 4
	Educateur principal 1 ^{ère} classe	+ 4
Technique	Adjoint technique 2 ^{ème} classe TNC 20h hebdomadaires	+ 1

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

N° 5 : CONDITIONS D'ACCES A LA PATINOIRE PLACE SAINT PIERRE

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'un accès à la patinoire gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans et d'un droit d'entrée de 2 euros pour les plus de dix ans.

N° 6 : VENTE DE FEUILLES ET CALENDRIERS RIDEP 2012

Le Conseil Municipal,

FIXE le prix de vente à 0,20 euros par feuillet et 2 euros par calendrier,

AUTORISE Monsieur le Maire à reverser la totalité de la recette à l'association Materi Pays de Loire pour le soutien de ses actions.

N° 7 : ACQUISITION D'UN BIEN APPARTENANT A LA SNCF

Le Conseil Municipal,

RÉALISE, dans le cadre de l'article 11 du décret n°83-816 du 13 septembre 1983 modifié par le décret n°88-563 du 05 mai 1988, permettant aux communes notamment d'user d'un droit de priorité lors de la cession de biens appartenant à la SNCF, l'acquisition auprès de la SNCF de la parcelle cadastrée section AI n°290 pour une superficie d'une part de 362 m² environ et d'autre part de 700 m² environ (ces superficies devant être confirmées par un document d'arpentage) au prix respectifs de 140 000 € et 188 000 €, les frais d'actes et honoraires en sus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse de vente, l'acte notarié à intervenir ainsi que tout document se rapportant à cette acquisition.

N° 8 : ZAC DE LA FLEURIAYE 2 - CESSION DE TERRAINS A LA SELA

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la cession au profit de la SELA des parcelles suivantes : BT n° 3-4-10-17-18-20-31, BS n°23p et 24p pour une superficie globale de 200 220 m² environ (sous réserve de

l'établissement d'un document d'arpentage), moyennant le prix de 15 € le m², les frais et honoraires étant à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes notariés à intervenir ainsi que tout document se rapportant à cette cession.

N° 9 : ACQUISITION D'UN IMMEUBLE - SECTEUR JULES VERNE

Le Conseil Municipal,

RÉALISE l'acquisition de l'immeuble cadastré section AH n°334 d'une superficie de 700 m², appartenant à Madame Pavillon, moyennant le prix de 225 000 €, frais d'actes et honoraires en sus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que tout document se rapportant à cette acquisition.

N° 10 : DENOMINATION DE VOIES

Le Conseil Municipal,

DÉNOMME « Route de la Barre » le chemin vicinal n°7 dit de Port-Jean, dans sa section entre le rond-point de Port Jean et la voie perpendiculaire menant au lieudit « le Clos », ci-après dénommée route des Tourbières.

DÉNOMME « Route des Tourbières » le chemin vicinal n°7 dit de Port-Jean, dans sa section entre le rond-point situé rue François-René de Chateaubriand » et le lieudit « Le Clos » (chemin vicinal n°8).

N° 11 : SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE : ATTRIBUTION DE LOTS AUX AGENTS ET AUX PARTICULIERS

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'attribuer des lots pour les jeux et concours organisés pour des opérations répondant aux objectifs de l'action 2 « Sensibilisation au Développement Durable » (opérations type Semaine du Développement Durable, Fête de l'Énergie, « Histoire d'un géant à la Fleuriaye : séquoia ?... », etc),

N° 12 : CONVENTION POUR LA DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention tripartite avec la FDGDON 44 et l'entreprise PHYTO VEGETAL, pour une durée maximale de trois ans et selon un barème annuel transmis avant le démarrage de l'action dans le courant du mois de février,

DÉCIDE de rembourser les administrés ayant déjà fait intervenir une entreprise cette année, sur présentation de la facture acquittée correspondante, à hauteur de 50 % de son montant.

N° 13 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL : AVIS FAVORABLE A LA DEMANDE DE LA SAS INITIAL BTB POUR EXTENSION DES ACTIVITES DE LA BLANCHISSERIE, 5 RUE LOUIS BRÉGUET A SAINTE LUCE SUR LOIRE

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de l'avis favorable donné à la demande formulée par la S.A.S. Initial BTB en vue d'obtenir l'autorisation de procéder, après régularisation administrative, à l'extension des activités de la blanchisserie qu'elle exploite 5 rue Louis Bréguet à Sainte Luce sur Loire. L'arrêté préfectoral peut être consulté auprès de la Direction de l'Aménagement Durable & du Cadre de Vie.

N° 14 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL : DELEGATION

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de cette information.

INFORMATIQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
SIS Marchés	09/09/11	Convention de formation du logiciel SIS Marchés pour la Direction de la Commande Publique.	2 000,00
3M France	18/10/11	Contrat de maintenance des lecteurs de la Médiathèque	287,04
TDO Atlantique	18/10/11	Contrat de maintenance des matériels pour la téléphonie analogique dans les écoles	1 554,80

COMMANDE PUBLIQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Remplacement de radiateurs & menuiseries extérieures à la Gendarmerie de Carquefou			
Logodin	26/08/11	Lot 1 : Travaux de chauffage	6 130,65
Atlantique Ouvertures	26/08/11	Lot 2 : Travaux de menuiseries extérieures	8 403,09
IDE.A	01/08/11	Avenant 1 « Modification de programme & missions supplémentaires » au marché de maîtrise d'œuvre pour la Reconstruction du GS Louis Armand »	78 519,50
Quadrinov Agencement	29/08/11	Avenant 1 au lot 2 « Plafonds suspendus » du marché « Réfection partielle de l'élémentaire du groupe scolaire Anne Frank »	13 198,17
Sarl Thierry Feliatre - Loire Décoration	22/08/11	Avenant 1 au lot 3 « Peinture - revêtements muraux » du marché « Réfection partielle de l'élémentaire du groupe scolaire Anne Frank »	370,76
Ollivier	29/08/11	Avenant 1 au lot 4 « Electricité : courants forts & faibles » du marché « Réfection partielle de l'élémentaire du groupe scolaire Anne Frank »	1 687,62
Access Energie	29/08/11	Avenant 1 au lot 5 « Plomberie - chauffage - ventilation » du marché « Réfection des sanitaires du groupe scolaire Jacques Prévert »	1 639,00

Construction Espace des Solidarités & Maison des Seniors			
GCC	05/09/11	Lot 2 : Gros oeuvre	1 212 776,82
Hory Chauvelin Atlantique		Lot 3 : Maçonnerie – Pierre de taille	53 051,39
Bergeret		Lot 6 : Bardage bois	35 227,10
Atlantique Bâtiment Cloison		Lot 10 : Plâtrerie – Isolation – Faux plafonds	185 380,00
Evolia		Lot 14 : Electricité	160 503,20
Arvor Automatismes		Lot 16 : Ascenseur	26 072,80
Animations d'Education à l'Environnement et au Développement Durable en milieu scolaire			
Croque Jardin	05/10/11	Lot 1 : Animations Jardinage éco-responsable	21 000 ,00
Bretagne Vivante	05/10/11	Lot 2 : Animations écocitoyenneté et écosystèmes	12 000,00
Art-Dan	07/10/11	Entretien terrains de football engazonnés	95 656,08
Fourniture, installation et mise en service d'un équipement de projection numérique pour l'ECL			
Ciné Service	17/10/11	Lot 1 : Fourniture de matériel de projection 4K	87 479,74
Elacom	17/10/11	Lot 2 : Fourniture d'un convertisseur	13 394,84
Pomona Terre Azur	3/10/11	Fourniture de fruits et légumes pour la restauration scolaire	68 575,00
Bouyer Guindon Rousse	3/10/11		
Fleuristerie (1 ^e reconduction)			
Guillonnet Fleurs	18/10/10	Lot n° 1 – Composition florale et bouquets	4 220,00
		Lot n° 2 – Plantes vertes	15 825,00
		Lot n° 3 – Plantes fleuries	10 550,00
AMH	9/06/11	Avenant 1 au lot 1 « Menuiseries bois» du marché « Aménagement salle polyvalente Hôtel de Ville »	1 838,25
SARL Gérard Robert	9/06/11	Avenant 1 au lot 2 « Cloisons sèches - Plafonds» du marché « Aménagement salle polyvalente Hôtel de Ville »	215,28
Epié	9/06/11	Avenant 1 au lot 3 « Peinture – Revêtements muraux – Revêtements de sols» du marché « Aménagement salle polyvalente Hôtel de Ville »	5 592,97
SARL Ollivier	9/06/11	Avenant 1 au lot 5 « Electricité» du marché « Aménagement salle polyvalente Hôtel de Ville »	1 860,67

AMH	29/08/11	Avenant 1 au lot 2 « Cloisons - Menuiseries intérieures » du marché « Réfection de la zone maternelle - Groupe scolaire Jaques Prévert »	1 868,15
Plafisol	22/08/11	Avenant 1 au lot 3 « Plafonds suspendus » du marché « Réfection de la zone maternelle - Groupe scolaire Jaques Prévert »	322,92
SARL Thierry Féliatre	29/08/11	Avenant 1 au lot 4 « Peinture - Revêtements muraux » du marché « Réfection de la zone maternelle - Groupe scolaire Jaques Prévert »	1 518,92
Sols Confort	22/08/11	Avenant 1 au lot 5 « Revêtements de sols collés » du marché « Réfection de la zone maternelle - Groupe scolaire Jaques Prévert »	-10 855,85
SARL Ollivier	22/08/11	Avenant 1 au lot 6 « Electricité » du marché « Réfection de la zone maternelle - Groupe scolaire Jaques Prévert »	107,64
Fourniture de vêtements de travail pour l'ensemble des services de la Ville de Carquefou			
France Sécurité	28/10/11	Lot 1 : Vêtements de travail pour le service scolaire	10 764,00
L'Echoppe	11/10/11	Lot 2 : Vêtements de travail pour le service restauration	8 372,00
Figomex	11/10/11	Lot 3 : Vêtements de travail pour les services des Espaces Verts, Bâtiments, ECL, Logistique, Sports	29 900,00
Quincaillerie Nantaise	11/10/11	Lot 4 : Petits équipements de protection individuelle	11 960,00
France Sécurité	28/10/11	Lot 5 : Vêtements de sécurité	5 980,00
Régional Ascenseurs Ouest	19/10/11	Travaux de remise à niveau technique Ascenseur stade du Moulin Boisseau	21 767,20

ACTION CULTURELLE

Culture

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Association Krizambert	12/10/11	Animation contes au Musée	400,00
Amicale Laïque section Photo	15/09/11	Prise en charge des consommables pour l'exposition « Les mains de l'Erdre » au Musée	200,00
Paul Billard	05/10/11	Prise en charge des frais de restauration le soir du vernissage du salon d'automne	457,10
Philippe Leroux	04/10/11	Frais de restauration des artistes lors du montage du salon d'automne	57,05

Médiathèque

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
3M	20/09/11	Contrat de maintenance 2012 matériel anti-vol	3 844,04
A. Crausaz	25/10/11	Intervention auprès des écoles en mars 2012	876,00